

**Arrêté n°2025-13 du 20 juin 2025 portant sur la composition des jurys d'années – ITII –
Elèves de première et deuxième Année – spécialité mécanique et spécialité
microtechniques et design.
Session de rattrapage
Année universitaire 2024/2025**

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'éducation et ses articles L.712-2 et L.613-1 ;
Vu le décret n°2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;
Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 janvier 2024 portant nomination de Pascal VAIRAC comme directeur de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;
Vu la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
Vu le règlement des études FISA 2024/2025 de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) et notamment les articles 2 et 3 du Titre V ;

ARRETE

Article 1 : Date des jurys

Les jurys des ITII pour l'année universitaire 2024/2025 – session de rattrapage - se réuniront le :

Jeudi 10 juillet 2025 – Salle Edgar FAURE – à partir de 11h00

Article 2 : Composition du jury des stages – printemps 2025

Des jurys d'année (1^{ère} et 2^{ème} année Mécanique, 1^{ère} et 2^{ème} année Microtechniques et Design) et sont constitués pour la formation par apprentissage.

Le directeur de SUPMICROTECH préside le jury. Il peut désigner une personne pour le représenter et qui a compétence pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement du jury.

Pour la formation microtechniques et design – 1^{ère} année (11h00 à 11h15) :

- Romain JAMAULT – professeur agrégé SUPMICROTECH
- Joseph GAVOILLE – maître de conférences, SUPMICROTECH
- Sylvie MOUGEL - directrice des formations ITII
- Marie-Hélène SMEDLEY – enseignante ITII
- Pascal VAIRAC – professeur des universités - directeur de SUPMICROTECH – **président du jury**
- Firmin VARESCON – professeur agrégé - coordinateur aux formations - SUPMICROTECH

- Christophe VARNIER – maître de conférences - directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante - SUPMICROTECH

Pour la formation mécanique – 1^{ère} année (11h15 à 11h30) :

- Alexandre GILBIN – maître de conférences SUPMICROTECH
- Sylvie MOUGEL - directrice des formations ITII
- Marie-Hélène SMEDLEY – Enseignante ITII
- Pascal VAIRAC – professeur des universités - directeur de SUPMICROTECH – **président du jury**
- Firmin VARESCON – professeur agrégé - coordinateur aux formations - SUPMICROTECH
- Christophe VARNIER – maître de conférences - directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante - SUPMICROTECH

Pour la formation microtechniques et design – 2^{ème} année (11h30 à 11h45) :

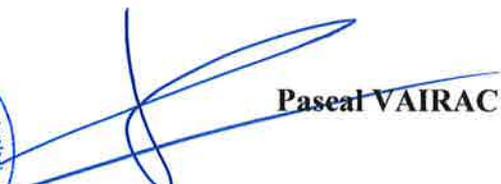
- Pauline BUTAUD – maître de conférences SUPMICROTECH
- Bruno CAVALLIER - maître de conférences SUPMICROTECH
- Sylvie MOUGEL - Directrice des Formations ITII
- Marie-Hélène SMEDLEY – Enseignante ITII
- Pascal VAIRAC – professeur des universités - directeur de SUPMICROTECH – **président du jury**
- Firmin VARESCON – professeur agrégé - coordinateur aux formations - SUPMICROTECH
- Christophe VARNIER – maître de conférences - directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante – SUPMICROTECH

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités ainsi que de sa publication sur les sites internet et intranet de SUPMICROTECH.

A Besançon, le 20 juin 2025

Le Directeur de SUPMICROTECH



Pascal VAIRAC

